

o88	UTBM service communication	Le Pays	15 mars 2012
		Aire urbaine	Amine Haboub - décès - faits divers - étudiants internationaux

Belfort Une marche blanche pour Amine Haboub samedi

La mort du jeune Amine Haboub dans la nuit de vendredi à samedi à Belfort (notre précédente édition) soulève toujours beaucoup d'interrogations parmi ses proches.

Pour des raisons encore mystérieuses, Amine Haboub, étudiant de l'UTBM, originaire de Casablanca et âgé de 24 ans, a d'abord été poursuivi dans le quartier de l'avenue Jean-Jaurès ; il est mort noyé dans la Savoureuse, à deux pas du domicile de l'ami chez qui il se rendait.

Ghani Niame, enseignant belfortain et « *citoyen d'origine marocaine* » ainsi que plusieurs jeunes de l'association sportive Belfort-Sud ont décidé d'organiser une marche blanche samedi 17 mars à partir de 15 h « *en homma-*

ge » à Amine. Le rendez-vous est fixé rue de la Savoureuse, côté avenue Jean-Jaurès, là où le jeune homme est mort. « *Nous ferons une minute de silence, explique Ghani Niame, puis nous marcherons jusqu'à la préfecture. Nous voulons obtenir une entrevue et avoir des éclaircissements sur les zones d'ombre de cette affaire. Nous souhaitons également avoir l'assurance que l'enquête se déroule dans les meilleures conditions.* »

De leur côté, les amis du jeune homme qui ont créé un comité de soutien et une page sur Facebook (à la mémoire d'Amine Haboub, élève-ingénieur à l'UTBM) envisagent eux aussi d'organiser une marche silencieuse, peut-être dans les jours qui viennent, mais aucune date n'a été définie.

Mort noyé

Le jeune étudiant de 24 ans a été autopsié mardi après-midi. Le parquet de Belfort a communiqué hier les premiers résultats. Amine Haboub est mort noyé à la suite de sa chute dans la Savoureuse. « *Lorsqu'il a enjambé le grillage surplombant la rivière la Savoureuse, il semblerait que le jeune homme ait été déséquilibré, indique Christophe Gérot, vice-procureur. Dans sa chute, il aurait heurté un muret en béton et se serait cassé le fémur. Inconscient, il se serait noyé. A priori, l'autopsie n'a pas révélé de trace de coups dus à une bagarre.* »